

Son propre nombre d'or

PATRIMOINE (8) Inauguré en 1979, le Centre professionnel de Moutier, dessiné par le Biennois Henri Mollet, a eu à relever plusieurs défis. Clef de voûte de son concept, la distance de 13,20 mètres, sur laquelle tout repose.

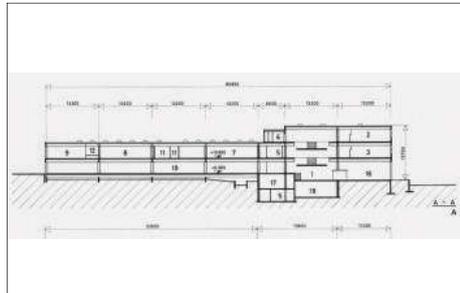
PAR ADRIAN VULIC



Henri Mollet, architecte biennois, s'est vu confier les plans du Centre professionnel de Moutier au tout début de sa carrière. DR



Premier défi à surmonter, un terrain en pente et glissant. DR



Les plans reposent sur une distance étalon de 13,20 mètres. DR



Libres d'éléments porteurs, les espaces sont facilement modulables. DR



Le chantier a démarré en 1976, pour une inauguration en 1979. DR

Un vent de modernité

Face aux défis posés par un 20^e siècle en constante mutation, les grands architectes de la région n'ont pas eu peur d'innover. Esprits pratiques mais visionnaires, ils marquent le Jura biennois d'un style moderne et industriel.

Ce n'est qu'en sortant votre mètre ruban que vous pourrez vous en rendre compte: le Centre professionnel de Moutier est bâti sur son propre nombre d'or. Aujourd'hui hôte de la division «artisanat» du ceff, le bâtiment, inauguré en 1979, est de ceux qui matérialisent plusieurs défis. Celui, tout d'abord, de bâtir, sur un sol capricieux, un titan modulable, capable de résister au temps comme à la géologie.

«Le terrain est non seulement en pente, mais également instable: quand la pluie s'accu-

mule dans le sol du plateau supérieur, il y a un risque de glissement», décrit Henri Mollet, architecte biennois et concepteur des plans du Centre professionnel.

Les autorités prévôtoises de l'époque insistent, pourtant, pour que l'école soit érigée à cet emplacement. Sa superficie et sa proximité avec la gare en font, il est vrai, un candidat idéal. En 1968, le terrain est retenu pour de bon. Face à la complexité du chantier qui s'annonce, et après avoir écarté un premier projet, la commission chargée du dossier place un bureau d'ingénieurs à la tête des opérations. A eux, donc, de nommer l'architecte qui dessinera les plans, pour des travaux qui démarreront en 1976.

Tout part d'un nombre

«Je venais à peine d'être diplômé, mais j'avais déjà réalisé plusieurs travaux et, notamment, effectué un stage au bureau d'architecte de Charles Kleiber, à Moutier. Il se trouve,

d'ailleurs, que l'une des villas que j'avais construites à l'époque, à Belprahon, appartenait à l'un des ingénieurs nommés par les autorités», continue Henri Mollet, qui profite alors de l'occasion pour se réinstaller à Bienne, sa ville d'origine. Le bureau d'architecte qu'il avait fondé à Lausanne prend alors ses quartiers dans la cité seelandaïse, qu'il ne quittera plus.



En surélevant la surface utile de l'édifice, on permet à la terre de glisser en dessous.»

HENRI MOLLET
ARCHITECTE DU CENTRE PROFESSIONNEL

«Ma fonction était celle, tout d'abord, de définir une attitude, un concept permettant de construire sur ce terrain», continue l'architecte, aujourd'hui retraité, mais toujours mandaté pour

de petits projets. Le concept: un édifice conçu comme un pont, posé sur des murs plantés perpendiculairement à la pente. Principales surfaces de contact avec le sol, ceux-ci sont distants précisément de 13,20 mètres les uns des autres.

«Pour construire ces murs, il fallait creuser des tranchées: ils devaient donc être suffisamment éloignés pour ne pas fragiliser le terrain. De plus, comme la distance servirait de référence pour la suite de la conception, elle devait également permettre de bâtir de grandes salles par-dessus. Des tas d'éléments entraînaient en ligne de compte pour concevoir un système de dimensionnement qui réponde à tous les besoins, et notamment celui de la flexibilité», détaille encore Henri Mollet.

Le chiffre est retenu, et c'est de lui que découleront les différents gabarits des plans: on le multiplie, on le divise sans jamais le perdre de vue. Les éléments de base, par exemple,

s'appuient sur une longueur de 3,30 mètres (13,20 divisé par quatre), tandis que la zone de liaison entre les ateliers et les classes mesure 6,60 mètres (13,20 divisé par deux).

Résister et s'adapter

«En surélevant la surface utilisable de l'édifice – une dalle posée sur les murs perpendiculaires au sol – on permet à la terre de glisser en dessous: s'il devait y avoir un mouvement de la couche supérieure, elle ne rencontrerait que du vide», assure l'architecte. Couplez cette stratégie à une structure composée essentiellement d'acier, à des façades couvertes d'aluminium et à un usage modéré du béton, et vous obtenez un vaisseau capable de résister à tous les dangers. Pour preuve: en 40 ans, l'école n'a jamais été menacée. L'autre critère déterminant dans la conception des plans du Centre professionnel était celui de la modularité. Il lui fallait non seulement résister au temps, mais également pou-

voir s'y adapter. Une donnée satisfaisante en limitant le nombre d'éléments porteurs à l'intérieur du volume, et renforcée par l'omniprésence de l'étalon de 13,20 mètres.

Henri Mollet, chargé, il y a quelques années, des dernières grandes transformations que l'école a connues, a pu lui-même éprouver son concept: «Depuis son inauguration, les métiers et les formations ont changé: il fallait moins de place dans les ateliers, et plus dans les classes. D'un point de vue architectural, c'était très simple, il suffisait de déplacer des éléments.»

Pari gagné, encore une fois. Avec le recul des années, l'architecte changerait-il quelque chose, si c'était à refaire? «A l'origine, l'école devait comporter une aile supplémentaire, rayée lorsque le budget a été rétréci. L'aspect général aurait été plus équilibré visuellement. Mais non, je ne regrette rien à Moutier, le bâtiment a bien vieilli et a su s'adapter.»